

ALSACE

Thann

1, rue du Général-de-Gaulle
68801 Thann Cedex

Téléphone : 03.89.37.00.36

Télécopie rédaction :
03.89.37.42.82

Courriel :
ALSRedactionTHA@alsace.fr

Service relations clients :
09.69.32.80.31 (appel non sur-
taxé)

Bureau : fermé

Chef d'agence : Stéphanie
Freedman

Journalistes : Isabelle Bollène,
Méverine Depond, Stéphanie
Freedman, Elisa Meyer et Jean-
Michel Cuenot (sport)

Publicité : Natacha Schmidt, tél.
06.86.43.85.13

THANN

LES URGENCES

Gendarmerie :
17 ou 03.89.37.00.11

Police municipale :
03.89.37.00.48

Compagniers : 18

Samu : 15

Urgences dentaires : appeler
le 15

LES LOISIRS

Piscine de Thann : de 10 h à
20 h

Porte sud Route des vins (Place
Modeste-Zussy) : de 10 h à 12 h
et de 14 h 30 à 18 h 30

Musée des Amis de Thann : de
14 h à 18 h

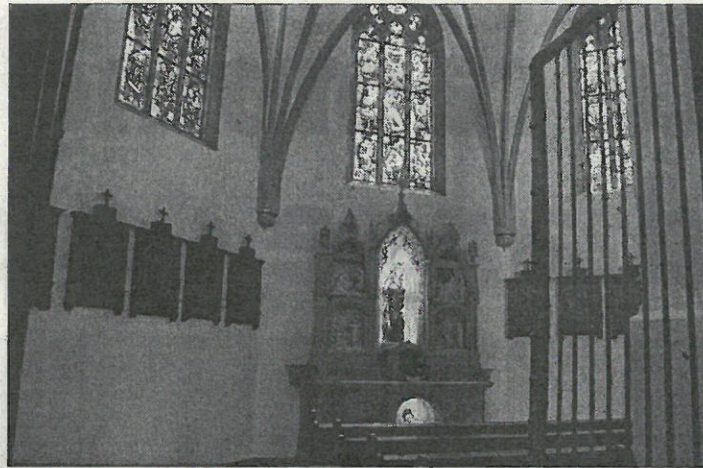
Office de Tourisme : de 10 h à
12 h 30

Thann Nouvelle jeunesse pour le bas-côté sud de la collégiale

Les travaux de rénovation du bas-côté sud de la collégiale et de la chapelle de la Vierge se sont achevés fin juin, juste avant la crémation des trois sapins. Prochaine tranche : l'éclairage du chœur et de la nef.

La rénovation de la collégiale Saint-Thiébaud est un travail de longue haleine. La Fondation pour la collégiale y contribue activement depuis plusieurs années. Elle vient ainsi de financer la réfection du bas-côté sud et de la chapelle de la Vierge, dans la continuité des travaux d'étanchéité menés en 2013 pour assurer la pérennité de l'ouvrage.

La chapelle de la Vierge, construite entre 1629 et 1631, constitue l'une des réalisations les plus caractéristiques du gothique casthume en Alsace. L'autel, datant de 1859, avait été gravement altéré par une rénovation ratée en 1954. Il comportait une niche vide. Par ailleurs, une remarquable statue de la Vierge des vigneronnes, datant de 1510 et classée monument historique, était exposée sur le mur nord de la chapelle, mal mise en valeur et sans pro-



La chapelle de la Vierge a fait peau neuve et la statue est maintenant superbement mise en valeur.

Photo A.V.

tection contre le vandalisme.

Les travaux menés ont permis de rénover l'autel (nettoyage et peinture) et d'aménager la niche pour y installer la statue de la Vierge des vigneronnes, désormais protégée par un verre de protection équipé de capteurs et superbement mise en valeur par un nouvel éclairage. Beaucoup de visiteurs la voient ainsi sous un nouveau jour, découvrant par exemple que l'enfant Jésus tient dans sa main une grappe de raisins. Une statue de Jeanne d'Arc remplace la Vierge sur le mur nord. C'est par ailleurs tout l'éclairage de la chapelle qui a été

une peinture minérale. Elle présente l'avantage de laisser passer l'eau, qui, avant, stagnait à l'intérieur des murs. Coût total de ces travaux : 30 000 € HT, financés par la Fondation.

Enfin, les murs et voûtes du bas-côté sud ont été refaits, ainsi que l'éclairage, pour un montant global de 70 000 € HT. Soit un total de 100 000 €, pris en charge par la Fondation.

Doter l'édifice d'un habit de lumière

Prochains travaux à effectuer : « la rénovation de l'éclairage intérieur de toute la collégiale, avec pour double objectif de réaliser des économies d'énergie et de doter l'ensemble de l'édifice d'un habit de lumière, pour un coût de 50 000 €, explique Édouard Heinrich. L'autre priorité sera de poser des grilles de protection sur les vitraux ». Là, le coût monte à 230 000 € HT, avec toutefois la possibilité de bénéficier de subventions. Enfin, une étude va être menée avec la Direction régionale des affaires culturelles pour la mise en place d'un plan pluriannuel relatif aux futurs grands chantiers de restauration du clocher, du portail nord et de la façade nord. Encore quelques années de travaux en perspective avant de rendre toute sa beauté à la dame de pierre...

Isabelle Bollène

Bloc-notes

Bitschwiller-lès-Thann

Les membres de la classe 1935/55 de Bitschwiller-lès-Thann sont invités à rendre un dernier hommage à Nicole Henninger, née Martin, le lundi 21 juillet à la collégiale de Thann. Rendez-vous sur le parvis à 14 h.

Masevaux

Toute personne entrant dans l'une des catégories suivantes : décor floral installé sur la voie publique, établissements publics, fermes et hébergements chez l'habitant, potagers fleuris est invitée à participer au concours des maisons fleuries, à Masevaux. Les inscriptions sont reçues en mairie ou au 03.89.82.40.14.

Mollau

Les résultats de la tombola (calendriers) des conscrits de Mollau sont les suivants : n° 140 : 1^{er} prix, n° 183, n° 018, n° 082, n° 104, n° 246, n° 213, n° 143, n° 023, n° 066, n° 373, n° 263, n° 047, n° 279, n° 222. Contact pour récupérer les lots : 07.70.65.86.03.

Un téléphone portable a été ramené à la mairie. Son propriétaire peut le récupérer à la mairie (le mardi de 9 h 30 à 12 h ou le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30).

Moosch

Le conseil municipal vient de distribuer la lettre municipale dans les boîtes aux lettres. Celles et ceux qui ne l'auraient pas reçue peuvent la retirer à la mairie aux heures d'ouverture. La lettre municipale est aussi disponible sur le site de la mairie : www.moosch.fr

Sewen

Lundi 21 juillet. L'Amicale des